

Le promoteur AMETIS et Ateliers Jean Nouvel, lauréats du premier programme de logements de la technopole urbaine Nice Méridia dans l'Éco-Vallée

Nice, le 19 juin 2015. À l'issue de la consultation concernant le 1^{er} programme de logements de la ZAC Nice Méridia, le jury de sélection a désigné comme lauréat le projet porté par le **promoteur AMETIS** et conçu par **Ateliers Jean Nouvel**.

125 logements seront répartis en deux immeubles sur un total d'environ 8 500 m². Un tiers des logements, sur 10 niveaux, sera acquis et géré par le bailleur social Côte d'Azur Habitat. Les deux tiers restants, sur 17 niveaux, seront réalisés en coût maîtrisé avec IDEOM, filiale du Groupe AMETIS spécialisée dans l'accession à la propriété. Le programme comprend également, en rez-de-chaussée, 180 m² d'espaces de services qui participeront à l'animation du quartier. Situé en bordure du futur Parc Robini, ce programme comprenant un grand jardin intérieur s'insèrera harmonieusement dans la technopole urbaine.

La livraison du programme est prévue pour le 2^e semestre 2017.

Des réponses innovantes pour la qualité de l'habitat

La réflexion de Jean Nouvel sur la qualité de l'habitat a présidé à la conception du projet. Tous les appartements sont traversants et bénéficient de vues exceptionnelles. Un espace extérieur prolonge le séjour et constitue une pièce supplémentaire permettant de profiter pleinement du climat méditerranéen.

Le grand jardin central inspiré des vallons obscurs, biotopes typiques des collines bordant le Var, contribue également au confort d'été. Une faille plantée apportera de la fraîcheur tout en assurant la ventilation et la lumière naturelle des espaces de stationnement en sous-sol.

« Je me félicite de la sélection, comme lauréat, du projet porté par le promoteur AMETIS et conçu par Ateliers Jean Nouvel. Ce projet, à la fois respectueux de l'environnement, s'intégrant au quartier en lui apportant une nouvelle impulsion, répond aussi à une demande croissante pour des logements de qualité. C'est un envol de plus pour Nice Méridia. Aujourd'hui l'avenir économique de la Métropole Nice Côte d'Azur est marqué par un sentiment de sérénité grâce à la qualité des projets d'aménagement qui sortent de terre. L'Éco-Vallée n'est plus un projet. C'est une réalité. »

Christian Estrosi, Député-Maire de Nice et Président de la Métropole Nice Côte d'Azur

Christian Tordo, Président de l'EPA Éco-Vallée souligne cette avancée dans le développement de la technopole urbaine Nice Méridia :

« La mixité urbaine et sociale, qui est l'essence même de la technopole urbaine de Nice Méridia, prend tout son sens. Avec cette offre de logements de très grande qualité à prix accessibles, tout ce qui fait la qualité de vie d'un vrai centre-ville est désormais réuni puisque nous avons déjà des emplois, des équipements publics, des services, des commerces... L'équipe lauréate est réputée pour son approche novatrice au service de la qualité de vie et du développement durable, son projet sera une nouvelle concrétisation de l'Éco-Vallée et de ses valeurs. »

Un projet respectueux de son environnement

Le projet est conforme à la référence CERQUAL Environnement et bénéficie de la reconnaissance Bâtiment Durable Méditerranée, BDM. Il s'inscrit également dans le respect des prescriptions environnementales établies par le Cadre de Référence pour la Qualité Environnementale de l'aménagement et de la construction (CRQE) dans l'Éco-Vallée et sera *smart grid ready* afin de s'intégrer au réseau intelligent.

L'équipe lauréate

AMETIS met l'innovation architecturale au service d'un habitat pour tous. Acteur national présent à Nice depuis 2010, le groupe travaille en étroite collaboration avec les collectivités et aménageurs publics afin de proposer un cadre de vie de qualité pour un habitat accessible au plus grand nombre.

Ateliers Jean Nouvel (AJN) est l'un des plus grands cabinets d'architectes en France. Jean Nouvel, par son approche unique, a su imposer sa marque à travers des réalisations et des performances architecturales dans le monde entier. Reconnu comme l'un des architectes les plus novateurs, il a reçu en 2008 le Prix Pritzker, l'équivalent du Nobel de l'architecture.

L'Éco-Vallée

En 2008, sous l'impulsion de Christian Estrosi, alors Ministre de l'Aménagement du Territoire, l'État a conféré le statut d'Opération d'Intérêt National (OIN) aux 10 000 hectares de la plaine du Var, localisés au cœur de la Métropole Nice Côte d'Azur. L'Établissement Public d'Aménagement Éco-Vallée, a pour mission d'aménager harmonieusement le territoire de la plaine du Var durant les 25 à 30 prochaines années, en proposant un nouveau modèle de développement et d'urbanisme fondé sur l'éco-exemplarité.

La plaine du Var aujourd'hui

- 15 communes
- 10 000 ha
- 120 000 habitants
- 10 120 entreprises
- 60 000 emplois

L'Éco-Vallée demain

- 450 ha mutables déjà largement urbanisés et artificialisés
- Entre 30 000 et 50 000 nouveaux emplois
- 2,5 milliards d'investissements publics et privés entre 2011 et 2025 (75 % privés)

www.ecovallee-plaineduvar.fr

CONTACTS PRESSE

EPA Éco-Vallée
Catherine Gentil
catherine.gentil@epa-plaineduvar.com

Métropole Nice Côte d'Azur
Elodie Ching
elodie.ching@nicescotedazur.org

Isabelle Carassic
isabelle.carassic@saatchiduke.com
04 72 33 85 85